



PRÉPOSÉ(E) AUX PERMIS – POSTE ÉTUDIANT

Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Poste surnuméraire, à temps plein, 32.75 hrs/semaine



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est voir bien au-delà des limites d'un poste.

Ce poste est pour toi

- Si tu aimes accueillir et informer les visiteurs;
 - Si tu aimes accomplir différentes tâches de bureau;
 - Si tu aimes faire l'analyse de documents;

Ce qui t'occuperas

À titre de préposé.e aux permis, tu auras l'occasion de mettre à profit tes compétences en aménagement et urbanisme. Tu seras directement en contact avec le public. En effet, parmi tes responsabilités, tu devras informer les visiteurs concernant les règlements d'urbanisme, répondre aux appels téléphoniques, analyser sommairement les demandes de permis ainsi qu'accomplir diverses tâches générales de bureau.

Si tu te sens à la hauteur de ce défi, joins-toi à notre équipe !

Ce que tu dois avoir

- DEC en technique d'aménagement du territoire ou dans un domaine connexe (en cours ou terminé);
- 1 à 2 années d'expérience pertinente
- Habilités pour l'interprétation et l'application de la réglementation;
- Avoir un souci du service à la clientèle, être à l'aise de composer avec des situations de pression et l'insatisfaction des citoyens;
- Avoir le sens des responsabilités, des priorités et être autonome;
- Maîtriser les environnement Windows, de la géomatique et du gestionnaire municipal (PG Govern).



Ce que tu dois savoir

- Poste surnuméraire, à temps plein : 32.75 heures par semaine;
- L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 8h15 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h15 à 12h;
- Le salaire horaire de ce poste est de 31,18\$;
- La période d'emploi : fin mai à la fin août 2025.

